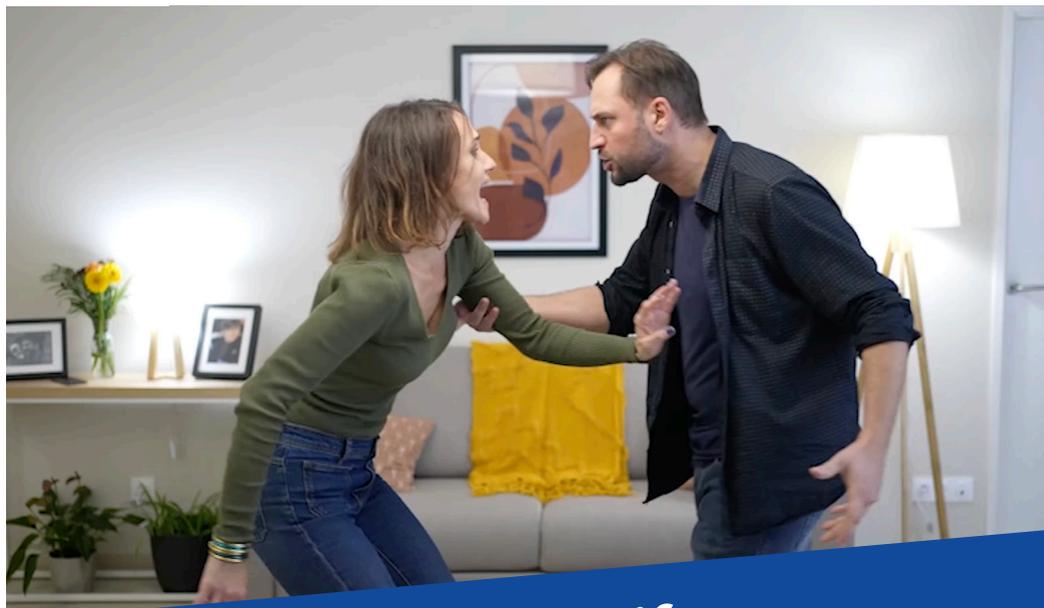




**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Les dispositifs
d'accueil &
d'accompagnement
des **VICTIMES** et **TÉMOINS**
de **VIOLENCES SEXISTES**,
SEXUELLES
et **INTRAFAMILIALES****

LIVRET À DESTINATION
DES PROFESSIONNELS ET DES ÉLUS DE LA CHARENTE-MARITIME

Politique prioritaire du gouvernement, la lutte contre les violences faites aux femmes constitue le premier pilier du plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2023-2027).

Plus que jamais, les nombreux partenaires mobilisés sur le territoire doivent partager les dispositifs mis en place pour assurer en transversalité une protection intégrale et immédiate des femmes sur l'ensemble du territoire, mieux traiter les violences conjugales et leurs spécificités tout en appréhendant la prise en charge des auteurs.

Dans le cadre de vos missions, vous pouvez être amené à être en relation avec des personnes victimes de violences sexistes, sexuelles et conjugales, soit parce qu'elles vous ont révélé subir ou avoir subi des violences, soit parce que vous pouvez avoir repéré une situation de violences.

Les violences sexistes, sexuelles et conjugales prennent différentes formes : verbales, physiques, psychologiques, sexuelles, économiques, administratives, matérielles et numériques. Elles s'exercent dans la sphère publique ou privée.

Elles touchent tous les milieux sociaux, toutes les générations et tous les territoires.

Souvent, les personnes victimes sont isolées et ignorent leurs droits et les dispositifs d'accompagnement.

• **Vous pouvez agir simplement** en délivrant à ces personnes victimes les informations nécessaires pour leur permettre de rompre l'isolement et d'engager des démarches.



À DIRE

“ **Les violences sont interdites par la loi et seul l'agresseur est responsable ;
Appelez le 3919 pour être informé.e de vos droits ;
Je vous donne les coordonnées des structures spécialisées** ”

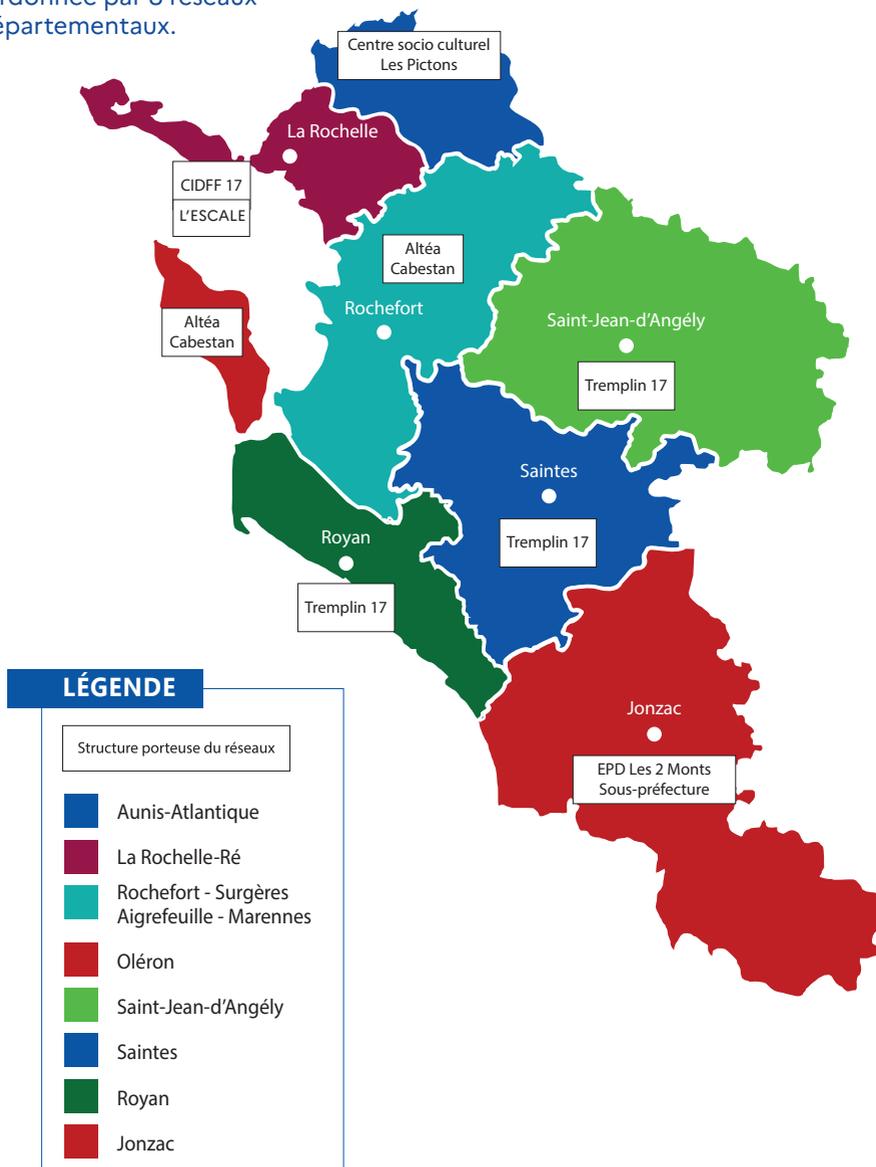
● **Vous pouvez également vous rapprocher du réseau territorial de lutte contre les violences intrafamiliales** qui vous concerne. Il regroupe l'ensemble des partenaires impliqués dans la lutte contre les violences intra-familiales pour faciliter la prise en charge pluri-disciplinaire et organise notamment des temps d'échanges et d'informations sur cette thématique.

● **Vous pouvez enfin participer aux sessions de formation** organisées régulièrement sur le territoire par l'Etat et les réseaux territoriaux.

Les informations contenues dans ce guide ont pour objectif de vous informer sur les dispositifs d'accompagnement existants, afin de vous permettre d'informer à votre tour au mieux les personnes victimes et témoins de violences sexistes, sexuelles et conjugales.

CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES EN CHARENTE-MARITIME

La prise en charge des victimes de violences intrafamiliales est coordonnée par 8 réseaux infra-départementaux.





LES STRUCTURES QUI ANIMENT LES RÉSEAUX DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES EN CHARENTE-MARITIME

CENTRE SOCIO CULTUREL LES PICTONS

2, rue Dinot - 17 230 MARANS
05 46 01 10 40
Lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h



accueil@csclespictons.org
www.csclespictons.org

CIDFF – FRANCE VICTIMES 17

88, rue de Bel-air - 17 000 LA ROCHELLE
05 46 41 18 86
Lundi au vendredi : 9h-12h30 & 13h30 à 17h



contact@cidff17.org
www.cidff17.org

L'ESCALE

21, avenue des cordeliers
17 000 LA ROCHELLE
05 46 00 20 30



escale@escale-larochelle.com
www.association-escale.fr

ALTEA CABESTAN

10 ter, rue du Maréchal Gallieni
17 300 ROCHEFORT
05 46 99 72 00
Lundi au vendredi : 9h à 12h30 - 13h30 à 17h



cabestan@asso-altea.fr
www.asso-altea.fr

TREMPLIN 17

Siège social
4, avenue Aristide Briand - 17 100 SAINTES
05 46 98 47 20



siegesocial@tremplin17.fr
www.tremplin17.fr



05 46 74 43 21
polesocial.saintes@tremplin17.fr

24, avenue du Président Salvador Allendé
17100 SAINTES
05 46 74 43 21

1 rue de la Providence
17 200 ROYAN
05 46 39 04 00

polesocial.royan@tremplin17.fr

37 boulevard Joseph Lair
17 400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
05 46 24 07 35



polesocial.stjean@tremplin17.fr

Lundi au vendredi : 9h à 12h30 / 13h30 à 17h30

EPD LES 2 MONTS - SAO

13, rue du fiou
17 210 MONTLIEU-LA-GARDE
05 46 04 59 03
Lundi au vendredi : 9h à 17h



sao@epd-les2monts.fr
www.epd-les2monts.fr



Victime ou témoin de **violences sexuelles ou sexistes**

Un chat en ligne gratuit 24h/24 et 7j/7.
Un échange individualisé avec un gendarme
ou un policier spécialement formé.
Aucune obligation de déclarer son identité.



Scannez-moi maintenant
pour démarrer une discussion
instantanée avec un gendarme
ou un policier.



L'ACCUEIL EN COMMISSARIAT ET EN GENDARMERIE

Les victimes de violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales doivent déposer plainte dans le commissariat ou la gendarmerie de leur domicile.

Elles seront reçues par les policiers et gendarmes formés à l'accueil et accompagnement des victimes. Ils s'appuient sur les professionnels de l'aide aux victimes que sont les intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie.

[POUR PORTER PLAINTE]

Dans votre commissariat de police ou brigade de gendarmerie

7J/7 24H/24

Les policiers ou gendarmes ouvrent une enquête. Le Procureur de la République sera informé de la situation et appréciera les suites à donner.



LES INTERVENANTS SOCIAUX EN COMMISSARIATS & GENDARMERIES

Ils accueillent et orientent les personnes victimes de violences en détresse sociale, tout en contribuant à la détection de situations (violences intrafamiliales, précarité, troubles psychiques...).

ROCHEFORT

Juliette BACHELARD - 07 80 32 45 06
juliette.bachelard@asso-altea.fr

Commissariat de Rochefort
42 rue Jean Jaurès

SURGÈRES / AIGREFEUILLE D'AUNIS

Chloé MARECHAL - 06 34 96 11 60
chloe.marechal@asso-altea.fr

**Communauté de brigades de gendarmerie
de Surgères et Aigrefeuille d'Aunis**
1 Rue Aimé Césaire

LA ROCHELLE

Ghislaine CORDEAU - 06 46 00 55 09
intervenant.social.csp@asso-altea.fr

Commissariat de La Rochelle
1 Rue de la Marne

SAINT-JEAN-D'ANGELY

Jérémie BRUNELLE - 06 08 06 81 02
jeremie.brunelle@cdcvalsdesaintonge.fr
06 08 06 81 02

Gendarmerie de Saint-Jean-d'Angély
60 Rue de Dampierre

Brigade de Matha

1 Allée de la Croix Becquet

Brigade d'Aulnay

26 Rue de Bourgogne

SAINTES

Catherine BRAGUIER - 06 81 18 14 99
c.braguier@agglo-saintes.fr

Commissariat de Saintes
3 Place du Bastion 1

Gendarmerie de Saintes

17 Rue de Chermignac

Lundi au vendredi midi

En gendarmerie : 9h – 12h

En commissariat : 13h15 – 17h30

ROYAN LA TREMBLADE SAUJON / COZES

Vanessa SILLIERES - 06 31 91 22 58
v.sillieres@tremplin17.fr

Commissariat de Royan

13 Rue du Château d'Eau
Lundi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h
Vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Gendarmerie de La Tremblade

2 Rue de la Bergerie
Mardi : 9h - 12h
Jeudi : 14h - 17h30

Gendarmerie de Saujon

1 Rue Jean Jaurès
17600 SAUJON
Mardi : 14h - 17h30
Jeudi : 9h - 12h

Gendarmerie de Cozes

24, Route de Royan
17120 COZES
Vendredi : 14h - 17h

NIEUL-SUR-MER / ANGOULINS LA JARRIE / MARANS

Marie-Claire COQUIN - 07 63 66 17 77
marie-claire.coquin@asso-altea.fr

Gendarmerie de Nieul-sur-Mer

3, rue du Champ Pinson

Brigade d'Angoulins

103 Rue du Moulin de la Pierre

Brigade de La Jarrie

1 Place de la Mairie

Brigade de Marans

31 Avenue de la Gare



L'ACCUEIL PLURIDISCIPLINAIRE DES CENTRES HOSPITALIERS DE LA ROCHELLE-RÉ-AUNIS ET DE SAINTES

L'UNITÉ MÉDICO-JUDICIAIRE (UMJ) RATTACHÉE AUX HÔPITAUX
LA ROCHELLE-RÉ-AUNIS

L'UMJ, localisée près du service des urgences de l'hôpital de La Rochelle, vise à accueillir les victimes mineures ou majeures de violences (physiques, psychologiques, sexuelles, etc).

Cette unité dispose d'une salle « Mélanie » pour recueillir dans les meilleures conditions par les gendarmes ou la police la parole de l'enfant.

La victime dépose plainte au commissariat ou en gendarmerie, qui prend contact avec le secrétariat de l'UMJ qui fixe un RDV pour une consultation médico-légale.

Le médecin légiste rédigera, à l'issue de la consultation, un certificat médical indiquant les conséquences des violences, (incapacité totale de travail « ITT ») qui devra être présenté devant le juge.

La victime pourra également être reçue par un psychologue et/ou un juriste du CIDFF – France victimes 17.

UNITÉ MÉDICO-JUDICIAIRE

Secrétariat Unité Médico-judiciaire (RDV en lien avec l'officier de police judiciaire)
05 46 69 17 65 - 05 46 69 17 94

secretariat.umj@ght-atlantique17.fr

L'«UD VIE» DE SAINTES

Le Centre Hospitalier de Saintes dispose d'une unité de victimologie baptisée « UD Vie » comprenant une infirmière, une psychologue et une assistante sociale avec une permanence le jeudi d'une juriste du CIDFF-France Victimes17, dont l'objectif est la prise en charge des victimes de violences conjugales, intrafamiliales et sexuelles.

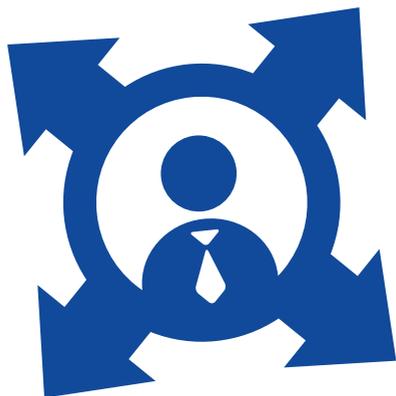
CENTRE HOSPITALIER DE SAINTES – SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

11, bvd Ambroise Paré - 17 100 Saintes

Niveau 0

05 46 95 72 46 - ideumj@ch-saintonge.fr

Rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 17h



L'ACCUEIL DE JOUR

L'accueil de jour propose un accueil gratuit, inconditionnel des personnes en situation de violences conjugales ou intrafamiliales avec ou sans enfants. Elles sont accueillies, sécurisées et informées afin de prévenir les situations d'urgence, en particulier préparer, éviter ou gérer le départ du domicile conjugal.

ROYAN

1, rue de la providence
05 46 39 04 00
Lundi au vendredi :
9h à 12h30 - 13h30 à 17h30

SAINTES

24, avenue du Président Salvador Allendé
05 46 74 43 21
Lundi au vendredi :
9h à 12h30 - 13h30 à 17h30

SAINT-JEAN D'ANGÉLY

37, boulevard Lair
05 46 24 07 35
Lundi au vendredi :
9h à 12h30 - 13h30 à 17h30

L'ACCUEIL DE PROXIMITÉ SERVICE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DE L'EPD LES DEUX MONTS

L'accueil de proximité écoute et accompagne les personnes victimes de violences au plus près de leur résidence. Les travailleurs sociaux entendent les personnes et font le point sur leur situation, les informent sur leurs droits, les aident à préparer le départ du domicile et les orientent vers les partenaires compétents. Le SAO est doté d'un hébergement d'urgence.

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE- SAINTONGE

Sur Rendez-vous au 06 70 40 98 33
Sur Rendez-vous au 05 46 04 59 03
Lundi au vendredi de 9h à 17h

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

PERMANENCES JURIDIQUES DU CIDFF – FRANCE VICTIMES 17

Le service d'aide aux victimes du CIDFF - France Victimes 17 propose, dans le cadre de ses permanences juridiques, une prise en charge globale, confidentielle et gratuite comprenant une information juridique sur les droits des victimes, un accompagnement juridique tout au long de la procédure pénale et les orientations complémentaires vers les professionnels du droit en fonction des situations.

LA ROCHELLE

Siège CIDFF-FV 17
Espace Bel Air – 3ème étage
88, rue de Bel Air
Sur Rendez-vous au 05 46 41 18 86

TRIBUNAL JUDICIAIRE (TJ)

Bureau d'Aide aux Victimes
10, rue du Palais
Sur Rendez-vous au 05 46 41 18 86

MIREUIL

Point-Justice
Square de la Passerelle
Sur Rendez-vous au 05 46 09 92 01

ROCHEFORT

Antenne du CIDFF-FV 17
95, rue Thiers
Sur Rendez-vous au 05 46 82 65 00

SAINTES

Antenne du CIDFF-FV 17
Bâtiment Charente
18, bd Guillet Maillet
Sur Rendez-vous au 05 46 41 18 86

TRIBUNAL JUDICIAIRE

Bureau d'Aide aux Victimes
Place du Maréchal Foch
Sur Rendez-vous au 05 46 41 18 86

ROYAN

CCAS - Point d'accès au Droit
61 bis rue Paul Doumer
Sur Rendez-vous au 06 34 78 67 00

MARANS

Gendarmerie
Avenue de la Gare
Sur Rendez-vous au 05 46 41 18 86

MARENNES

Maison des Initiatives et des Services
24, rue du Bois Meynardi
Sur Rendez-vous au 05 79 86 01 50

SAINT-JEAN-D'ANGELY

Pôle des services au public – CIAS
1-3, rue de Dampierre
Sur Rendez-vous au 05 46 59 18 33

JONZAC

Maison de l'Emploi
Résidence Philippe, Bât D
Sur Rendez-vous au 05 46 48 58 10

GENDARMERIE

16, bd René Gautret
Sur Rendez-vous au 05 46 41 18 86

SAINT-MARTIN-DE-RÉ (MAIRIE)

1^{er} mardi de chaque mois
Sur Rendez-vous au 05 46 41 18 86

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

POINTS D'ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE DU CIDFF – FRANCE VICTIMES 17

Le service d'aide, de soutien, d'accompagnement psychologique et de prévention est ouvert à toute personne victime de violences sexistes, sexuelles et conjugales. Les points d'écoute sont confidentiels et gratuits.

ROCHEFORT

Antenne du CIDFF-FV 17
95, rue Thiers
Sur Rendez-vous au 05 46 82 65 00

LA ROCHELLE

Siège du CIDFF-FV 17
88, rue de bel-Air
Sur Rendez-vous au 05 46 41 18 86

SAINTES

Antenne du CIDFF-FV 17
BAT Charente 18 Boulevard Maillet
Sur Rendez-vous au 05 46 41 18 86

MARANS

Gendarmerie de Marans
Sur Rendez-vous au 05 46 41 18 86

SAINT JEAN D'ANGELY

Pôle des services au public - CIAS
05 46 59 18 33

GROUPES DE PAROLES

Les groupes de paroles ont pour objectif de répondre à la demande des personnes victimes de violences sexistes, sexuelles et conjugales qui souffrent psychologiquement.

GROUPES DE PAROLES
« VIOLENCES CONJUGALES »

LA ROCHELLE, SAINTESET ROCHEFORT

3 groupes de paroles animés par le
CIDFF-FV 17
05 46 41 18 86

MARANS

Un groupe de paroles animé par le
Centre Socio Culturel Les Pictons
05 46 01 10 40

GRUPE DE PAROLES
« VIOLENCES SEXISTES »

LA ROCHELLE

Un groupe animé par le CIDFF-FV 17
05 46 41 18 86

LES SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT

Accessible à tout public ayant besoin d'un hébergement d'urgence, le 115 est le numéro de téléphone gratuit (24h/24, 7jours/7) permettant d'orienter plus rapidement les personnes victimes de violences sexistes, sexuelles et conjugales qui, en fonction de leur situation, seront orientées vers des solutions de mise à l'abri ou vers des places d'hébergement répartis sur tout le territoire départemental et régulées par le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) – 115.

CONTACTS OPÉRATEURS

ALTEA CABESTAN

10 ter, rue du Maréchal Gallieni
17 300 ROCHEFORT
05 46 99 72 00
Lundi au vendredi : 9h à 12h30 - 13h30 à 17h

siegesocial@asso-altea.fr
cabestan@asso-altea.fr
www.asso-altea.fr

L'ESCALE

21 avenue des cordeliers
17 000 La Rochelle
Contact : Gaëlle SEGUIN
05 46 00 20 30 - 06 28 70 73 95

 gaelle.seguin@escale-larochelle.com
www.association-escale.fr

LES DEUX MONTS - SAO

13, rue du fiou
17 210 MONTLIEU-LA-GARDE
05 46 04 59 03
Lundi au vendredi : 9h à 17h

 sao@epd-les2monts.fr

TREMPLIN 17

Siège social
4, avenue Aristide Briand
17 100 SAINTES
05 46 98 47 20
Lundi au vendredi : 9h à 12h30 / 13h30
à 17h30

 siegesocial@tremplin17.fr
www.tremplin17.fr

24, avenue Salvador Allende
17 100 SAINTES
05 46 74 43 21

 polesocial.saintes@tremplin17.fr

24, avenue du Président Salvador
Allendé
17100 SAINTES
05 46 74 43 21

1 rue de la Providence
17 200 ROYAN
05 46 39 04 00

 polesocial.royan@tremplin17.fr

37 boulevard Joseph Lair
17 400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
05 46 24 07 35

 polesocial.stjean@tremplin17.fr

**Vous êtes victime ou témoin de
violences faites aux femmes ?
Des solutions existent :**

3919

Appeler le 3919
Numéro d'aide et d'écoute,
anonyme et gratuit.

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
GOUV.FR**

Se rendre sur le site
ArretonsLesViolences.gouv.fr
Plateforme de signalement en ligne,
anonyme et gratuite.

17 **SMS** **114**

En cas d'urgence
appeler le 17 Police Secours
ou envoyer un SMS au 114

Ces outils sont disponibles **24h/24 et 7j/7**. Pour plus d'informations, rendez-vous sur ArretonsLesViolences.gouv.fr



**VOUS N'ARRIVEZ PAS À
CONTRÔLER VOTRE VIOLENCE.**

**Les Centres de Prise en Charge des Auteurs
de violences conjugales (CPCA) peuvent vous aider.**

En
partenariat
avec


Ministère
de la Justice
et des
Affaires
européennes
et
internationales

CPCA
CENTRES DE PRISE EN CHARGE
DES AUTEURS DE VIOLENCES
CONJUGALES

ARSL
Association
pour
le
Régime
des
Séjour
de
Violence
Sexuelle

Pour trouver le centre le plus proche de chez vous
Par téléphone : **06 17 89 04 02**
auteurs.arretonslaviolence.fr

